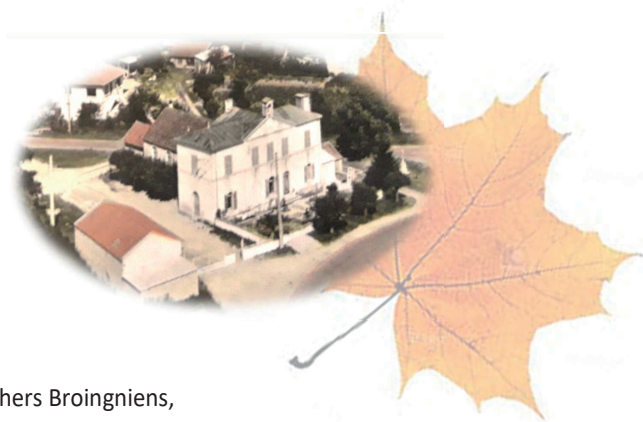


Commune de BROIN

Bulletin municipal

Décembre 2021



Le mot du Maire

Chères Broingniennes, chers Broingniens,

Déjà un an et demi que l'équipe municipale a pris ses fonctions. A peine élue, elle s'est trouvée confinée, puis reconfinée comme vous tous. Difficile dans ces conditions de trouver un bon rythme et aller de l'avant.

Certes, cette période n'a pas été idyllique, mais la municipalité n'a cessé de gérer le quotidien. Un certain nombre de dossiers ont été étudiés et instruits. La majorité a ou sera réalisée d'ici la fin de l'année ou début d'année 2022.

Des priorités concernant la sécurité, la vétusté et autre se sont avérées nécessaires.

Je vous laisse en prendre connaissance en feuilletant les pages qui suivent.

J'aimerais profiter de ces quelques lignes pour adresser un message d'amitié et de soutien à l'ensemble des présidentes, présidents, membres des bureaux et adhérents des associations qui œuvrent pour la vie locale.

Vous pouvez également consulter le site internet de la commune par le lien www.broin.fr.

Toutes vos suggestions pour l'enrichir et le faire évoluer seront les bienvenues.

Toute l'équipe municipale vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et nous avons hâte de vous retrouver pour échanger à l'occasion des diverses manifestations qui reprendront progressivement dans les mois à venir.

Jean-Christophe GUITTON

Etat Civil

La municipalité souhaite la bienvenue à Léandro MARQUES né le 21 janvier, Lisa PROST née le 15 avril, Aaron JOLY né le 18 mai et Elio MICHAMBLÉ né le 08 novembre.



Tous nos vœux à M^{me} Marion JEANNIN et M. Clément PONCET qui se sont unis le 19 juin.



Nos pensées accompagnent nos aînés qui nous ont quitté ainsi que leurs proches.

M^{me} Marie-Thérèse SIRUGUE décédée le 25 mars, M^{me} Sylviane BON décédée le 23 avril et M. Christian DUPEUX décédé le 22 mai.

Informations pratiques

Mairie :

341 Grande rue, 21250 Broin



03 80 26 96 15



mairie-de-broin@wanadoo.fr

Site internet : www.broin.fr

Horaires d'ouverture : Mardi de 10h à 12h - Jeudi de 16h30 à 18h30

Écoles :

Maternelle Broin : 03.80.26.90.08

Élémentaire Broin : 03.80.26.90.18

Déchetterie d'Auvillars-sur-Saône :

Route de Dijon, 21250 Auvillars-sur-Saône



06.86.87.89.98

Horaires d'ouverture d'hiver du 01/11/2021 au 31/03/2022 :

Mercredi de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vivre ensemble

Halte aux aboiements des chiens :

En vertu de l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 16 juin 1999 relatif à la lutte contre les nuisances sonores nous vous rappelons **à nouveau** que : « *Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive* ».



Dépôt sauvage de déchets :

Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975. Or, la commune est régulièrement confrontée à ce type d'infractions.

Dans le prolongement, les règles de collecte des déchets doivent être respectées. Cela signifie par exemple que le verre doit être déposé dans les containers prévus à cet effet et non au sol.



Dans les deux cas, nous vous rappelons que le non-respect de ces dispositions constitue une infraction pénale passible d'une amende (Code pénal articles R.634-2 et R.632-1)

Communication :

Pour faciliter la gestion communale, nous vous invitons vivement à passer par le secrétariat de la mairie pour toutes vos demandes. Vous pouvez également utiliser le formulaire de contact disponible sur le site internet de la commune.

Pensez également à consulter le site internet, **www.broin.fr**, qui contient d'ores et déjà un grand nombre d'informations utiles et d'actualité, régulièrement mises à jour.



Présentation des principaux travaux réalisés, en cours et à venir

Vous trouverez ci-après un état de lieux, non exhaustif, des actions entreprises depuis janvier 2021 :

Acquisition et déconstruction d'une maison située 723 Grande rue :

Pour la mise en sécurité du quartier et des riverains, il était devenu urgent de trouver une solution à cette situation. Avec le consentement et le soutien du propriétaire, une promesse de vente a donc été signée au profit de la Commune. Le permis de démolir a été obtenu.

Le sentier pédestre longeant le terrain, actuellement condamné au public (et ce depuis des années) sera réhabilité.

L'acte de vente sera signé prochainement et nous attendons le planning de l'entreprise pour la déconstruction.

Église :



Le coffret de sécurité du moteur de tintement de la cloche a été remis en conformité avec les normes en vigueur car il ne correspondait plus à la sécurité humaine et matérielle.

Les descentes du paratonnerre ont été reprises car ce dernier n'était plus opérationnel et des pictogrammes normalisés ont été apposés.



Éclairage public, passage aux LEDS :



Notre éclairage public était vieillissant. Sa vétusté occasionnait parfois plusieurs changements annuels d'ampoules sur un même candélabre. Il a donc été décidé, dans une volonté d'amélioration de la qualité de service, de longévité du matériel et d'enjeu environnemental, d'engager un chantier de rénovation s'orientant vers des éclairages de type LED.

Pour des raisons budgétaires, cette rénovation se fera en plusieurs tranches. La première a d'ores et déjà débuté sur le secteur nord de la commune (environ 46 points lumineux).

À terme, la consommation sera divisée par deux et la nécessité de maintenance s'en verra également réduite.

Rambarde de sécurité entre le château et l'église :

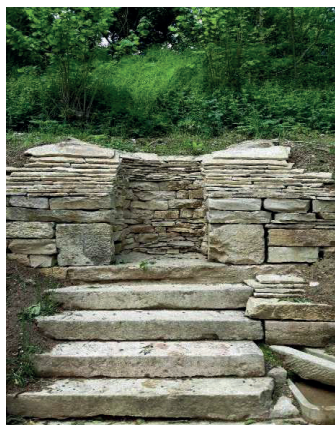
Un accident de la circulation survenu le 24 septembre 2020 a endommagé la rambarde de sécurité en béton qui surplombe le chemin du Tertre, le long de la RD20.

À la suite de plusieurs démarches auprès du Département de la Côte-d'Or, le mur de soutènement a été classé dans les ouvrages du Département (ce qui n'était pas le cas auparavant). La rambarde, à proprement dite, est maintenant classée dans le mobilier urbain faisant partie de la commune.

Après avoir saisi notre assurance, s'être renseigné sur les normes en vigueur, obtenu des devis ainsi que l'avis des Bâtiments de France, les travaux de réparation de la partie endommagée, retardés également par la pénurie de matières premières inhérente à la crise que nous traversons sont enfin réalisés.



Source Saint-André :



Ce projet, qui a commencé avec Marielle HUGOT, lors du précédent mandat, se termine.

Suite à plusieurs réunions de chantier sur le terrain avec les différents intervenants, le projet initial a été retravaillé : murets sur les côtés, canalisation de l'eau, végétalisation des talus, remplacement des caniveaux béton par des tranchées drainantes, plateforme devant la source, banc en pierre...

Un pupitre paré d'une signalétique émaillée a été installé.

Quelques détails achèveront l'ensemble.



Nous vous précisons que le chemin d'accès est un sentier piétonnier et qu'il est donc strictement interdit à tout véhicule à moteur.

Une inauguration aura lieu au printemps prochain.

Colombarium au cimetière :

Le colombarium actuel ne présentant qu'un seul et dernier emplacement, nous nous devons d'anticiper d'éventuelles demandes à venir.

Suite à la réalisation de plusieurs devis, deux nouveaux Colombariums de six places chacun ont été installés début juin.



Entretien de l'espace communal :

Afin d'améliorer l'environnement paysager, le contrat avec la société chargée de l'entretien de nos espaces verts a été révisé. Tontes et débroussaillages supplémentaires, nettoyages des fils d'eau des bordures seront désormais réalisés.

En complément, le tilleul vers la mairie a été taillé ainsi que ceux vers l'abri de bus, tout comme les pommiers situés à proximité de la salle des fêtes. Les frênes derrière l'église ont été coupés. L'espace entre le fond du terrain de football et le parking de la route départementale ont été débroussaillés. Un sapin mort rue du château sera également prochainement coupé.

Fleurissement :



Au printemps, des tulipes ont été plantées dans les auges de toute la commune et cet été des fleurs les ont remplacées. Des chrysanthèmes ont depuis pris le relais.



Salle des fêtes :

La vaisselle et le petit matériel (carafes, corbeilles à pain etc...) ont été renouvelés.

Le règlement a été revu et est consultable sur le site internet de la commune ou en mairie.

Travaux divers :

L'abri de bus en bois derrière la mairie sera remplacé dans les mois à venir par une structure en dur.

Les mécanismes de tous les sanitaires de la commune ont été changés : école maternelle, école primaire, mairie, salle des fêtes. La robinetterie de la cuisine a été remplacée également.

Festivités

Arbre de Noël des enfants :

C'est avec grand plaisir que nous vous informons que l'arbre de Noël de notre village aura bien lieu cette année. Nos chers enfants auront le plaisir de se retrouver le samedi 11 décembre 2021 à la salle des fêtes pour pratiquer une activité d'initiation au cirque.

S'en suivra la traditionnelle distribution de cadeaux du père Noël.
A l'issue, un joyeux goûter attendra petits et grands.



Vœux du Maire :

Toute l'équipe municipale est heureuse de pouvoir vous convier aux vœux du Maire le samedi 15 janvier 2022 à 18h00.

Nous aurons ainsi l'occasion de nous retrouver pour un moment de convivialité et de partage. Nous vous attendons nombreux.



Repas des aînés :



La vie reprenant son cours normal, la municipalité a décidé d'organiser à nouveau le repas de nos aînés. Celui-ci aura lieu le samedi 29 janvier 2022 à l'Auberge de l'Abbaye à Auvillars-sur-Saône.

Un bulletin sera distribué dans les boîtes aux lettres à des fins d'inscription. N'oubliez pas de le retourner en Mairie.

Rappel :

Pour toute manifestation, associative ou privée, le pass sanitaire ou la preuve d'un test négatif de moins de 24h sont nécessaires pour accéder à la salle des fêtes.

Les responsables sont tenus d'effectuer le contrôle.

Environnement – Biodiversité



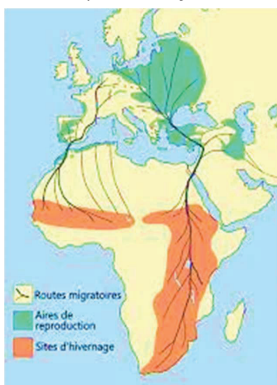
Peut-être en levant les yeux au ciel, avez-vous été surpris mi-juin par le ballet tournoyant d'une dizaine de cigognes au-dessus de nos maisons.

Il n'est pourtant pas rare de croiser ce volatile en Bourgogne qui parfois investit des toits dans le nord de la région.

Il est toutefois surprenant d'apercevoir cet oiseau en cette période même s'il existe

apparemment des couples nicheurs dans le Val de Saône, le dérèglement dû au réchauffement climatique n'y étant peut-être pas étranger.

Venues se délecter de quelques victuailles, les cigognes se sont posées dans le pré, tout juste fauché, laissant à découvert les proies faciles.



À cet instant, elles profitent du soleil de la Mauritanie, du Mali et autres destinations ensoleillées. Certaines, plus fainéantes sont restées en Espagne.

Parties à la fin du mois d'août, elles feront le chemin inverse dès la fin février et seront parmi les premiers oiseaux migrants à nous rapporter le printemps.



Gageons qu'avec toutes ces cigognes au-dessus de nos têtes, dans quelques mois, plein de bébés viendront à naître.

Divers

Salle des fêtes, location et tarifs :

De nouveaux tarifs de location sont applicables :

Le Week-end complet

Résidents de Broin : 250 €.

Personnes extérieures : 350 €.

Possibilité de location 1 jour hors week-end.

Résidents : 100 €.

Non-résidents : 200€



Modalités de location :

La réservation de la salle s'effectue auprès du secrétariat de la Mairie, une demande écrite est nécessaire.

Deux cautions de 450 € et 50 € vous seront demandées.

Le règlement intérieur concernant la location vous sera remis.

Un contrat de location sera établi.

Une couverture auprès de votre assurance est nécessaire.

A la remise des clés, un état des lieux et un inventaire du matériel mis à disposition seront effectués.

En Bref...

Notre doyenne centenaire :

Entourée des siens, M^{me} Albane BARBIERI a soufflé ses cent bougies.

M. le Maire, après une remise de bouquet, pose ici avec toutes ces mines réjouies qui attestent du bonheur d'être ensemble autour d'un être cher.



Ecoles, Rentrée des classes :

Le 2 septembre, les enfants de maternelle et de CP retrouvaient le chemin des deux écoles de la commune.

À l'école maternelle, malgré quelques larmes bien compréhensibles, les enfants comme les parents ont séché leurs yeux et passé le difficile cap.

Christelle, épaulée de Simone, ont accompagné tout ce petit monde.



L'école primaire était le théâtre d'une routine bien huilée où les enfants guidés par Lucille, aidée d'Emilie, en emploi service civique, vont découvrir lecture et écriture

L'école maternelle reçoit 24 élèves du R.P.I, de petite, moyenne et grande section. 22 élèves sont scolarisés en grande section de maternelle et CP à l'école primaire.



Remerciements, à M. Etienne LAUVERGNIER pour son intervention sur les ordinateurs des écoles.

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 :



Après des mois de restrictions liées aux mesures « Covid » et l'obligation de tenir à huis clos les cérémonies, ce 11 novembre, où le soleil timide n'a pas osé paraître, nombre d'administrés sont venus commémorer la fin des combats de 1918.

Autour des pompiers de Broin-Bonnencontre conduits

par le chef de corps Patrick BUGGIO, de M. André SIRUGUE, ancien combattant, les honneurs furent rendus à tous les soldats tombés pour la France.

Encouragements au jeune Paul LAGRANGE, en tenue également, qui a intégré le corps de nos Sapeurs-pompiers, et sera formé par la section des J.S.P de Brazey en Plaine.

Le lendemain, la maîtresse a présenté le monument aux enfants de grande section et de CP. Ils retiendront sans doute à quel point il est important de se souvenir.



Footballeurs en herbe :

Depuis plusieurs saisons la commune de Broin met à disposition son terrain de football et les vestiaires attenants. Dans le cadre d'une convention d'utilisation, l'A.S.U.J.L Saint Jean de Losne, en manque de surface de jeu, dispose des équipements.

Les jeunes footballeurs de moins de 13 ans jouent donc régulièrement sur le terrain les samedis le matin ou l'après – midi contre les adversaires du département.

Ponctuellement, l'équipe féminine a également chaussé les crampons.



Plateau 8/9 ans



Quelques dégâts de Gibier

Au détour des conversations, certains parents qui ont eu l'occasion de fouler cette pelouse, accompagnant aujourd'hui leurs enfants se souviennent de l'adversaire tenace qu'était l'AS BROIN. Les souvenirs et les sourires des enfants encouragent à garder et à entretenir cette structure.

M. Pierre GERBIER veille sur l'ensemble.

La municipalité remercie également M. Michel BEAUPOIL et M. Joël LEVEILLÉ pour leur contribution à l'entretien de cet espace.

Un calendrier prévisionnel des matchs sera consultable à l'affichage.

Associations

Comité des fêtes:



Vif succès de la soirée « Beaujolais Nouveau » le 19 novembre après des mois de disette associative.

D'autres manifestations sont en prévision :

Un déplacement dans le Jura lors de la percée du vin jaune le samedi 5 février.

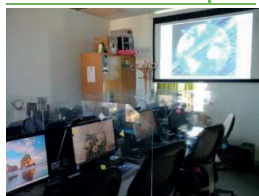
Un loto et le retour du vide grenier sont également en projet pour l'année à venir.



L'équipe actuelle, déjà très active au sein de la commune, serait heureuse d'accueillir de nouveaux Bénévoles pour continuer de faire vivre notre village.

Contact : M^{me} Rachel MARGUIER : 06-28-22-36-96

Club Informatique:



Le club informatique a repris également ses activités avec en premier lieu la tenue de l'assemblée générale.

L'association compte pas moins de 48 adhérents. Neufs formateurs se relaient après-midis et soirs tout au long de la semaine lors de 6 séances. Au programme, initiation pour les débutants, consolidation et perfectionnement pour les plus expérimentés.



Contact : M^{me} Blandine LEVEILLÉ : 03-80-26-96-34

Moto club:

En dehors des sorties où les moteurs vrombissent sur l'asphalte, le moto club proposera de nouveau un repas « fondue » l'année prochaine courant mars.

Fort des succès précédents, la Bourse de la moto sera sans nul doute une date à retenir début septembre.



Contact : M. Frédéric ALEXANDRE : 06-74-09-48-45

Sapeurs-Pompiers:

Les Sapeurs-Pompiers volontaires de Broin et Bonnencontre recrutent. Vous souhaitez vous engager dans cette action citoyenne et solidaire ? Le Chef de Corps M. Patrick BUGGIO et son équipe vous accueilleront avec plaisir dans leurs rangs.

En outre, l'amicale organisera son Loto le samedi 19 février à 20h00.



Contact : M. Patrick BUGGIO : 06-42-47-83-46

*Toute l'équipe municipale vous remercie
et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.*

